

Tremblay, Yvan (BAPE)

Objet: TR: Demande d'information de la commission du BAPE datée du 23 juin 2015 concernant le projet de la mine d'apatite du Lac à Paul

De : Gaudet, Anne-Marie [CEAA] [mailto:Anne-Marie.Gaudet@ceaa-acee.gc.ca]

Envoyé : 2 juillet 2015 16:25

À : Poliquin, Renée (BAPE)

Cc : Tremblay, Yvan (BAPE); Boulanger, François [CEAA]

Objet : RE: Demande d'information de la commission du BAPE datée du 23 juin 2015 concernant le projet de la mine d'apatite du Lac à Paul

Bonjour Mme Poliquin,

Voici les réponses de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale aux questions du document DQ31.

Question 1) Suite à la récente décision qu'une évaluation environnementale du Projet Terminal maritime en rive nord du Saguenay est requise en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, est-ce que ce projet sera soumis à une procédure d'évaluations environnementales coopératives fédérale-provinciale?

Dans le cas particulier du Projet de Terminal maritime en rive nord du Saguenay, l'article 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec ne s'applique pas. Une évaluation environnementale coopérative n'est pas donc pas requise. Toutefois, le Québec a manifesté son intérêt à participer au processus fédéral de ce projet désigné qui requiert l'application de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012*. Il a été convenu qu'un représentant du MDDELCC agira à titre de coordonnateur des experts du gouvernement provincial, pour contribuer à l'analyse d'enjeux de nature provinciale qui seraient soulevés dans le cadre de l'évaluation environnementale fédérale.

Question 2) Quels sont les facteurs qui sont pris en compte lorsqu'une décision d'amener ou non un projet vers une procédure d'évaluations environnementales coopératives fédérale-provinciale est prise par l'Agence?

Dans le cas des projets se situant au Québec méridional, l'*Entente de collaboration Canada-Québec en matière d'évaluation environnementale* prévoit une évaluation coopérative lorsqu'il est déterminé qu'une évaluation environnementale est nécessaire en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012* et en vertu de l'art. 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec. Lorsque les deux parties confirment qu'elles ont chacune une responsabilité en matière d'évaluation environnementale pour un même projet, elles conviennent d'entreprendre une évaluation environnementale coopérative. Les évaluations environnementales coopératives sont administrées de façon à permettre aux deux parties de respecter les exigences de leurs lois respectives. Dans le cas du Projet de Terminal maritime Saguenay, malgré l'absence d'une évaluation environnementale coopérative au sens prévu par l'entente, un mécanisme sera établi entre les deux parties pour échanger l'information d'intérêt pour la province et s'assurer de l'examen des éléments nécessitant une expertise de la province, à travers le processus d'évaluation environnementale fédérale.

Au plaisir,

Anne-Marie Gaudet
Chef d'équipe int. - Act. Team Leader
Agence canadienne d'évaluation environnementale | Canadian Environmental Assessment Agency
901-1550, avenue d'Estimauville, Québec (Québec)
G1J 0C1
Tel.: (418) 648-7831

De : renee.poliquin@bape.gouv.qc.ca [mailto:renee.poliquin@bape.gouv.qc.ca]

Envoyé : 22 juin 2015 16:38

À : Boulanger, François [CEAA]

Objet : Demande d'information de la commission du BAPE datée du 23 juin 2015 concernant le projet de la mine d'apatite du Lac à Paul

M. Boulanger

La commission a encore des interrogations et vous fait suivre une autre demande d'information datée du 23 juin .

En raison du Congé de la Saint-Jean j'ai indiqué le 29 juin pour le retour des réponses, toutefois si un délai supplémentaire était nécessaire , laissez-nous les avoir immédiatement.

Bonne fin de journée

Renée Poliquin

coordonnatrice du secrétariat de la commission

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

Téléphone : 418 643-7447 poste 424

Sans frais : 1 800 463-4732

Télécopieur :418 643-9474

renee.poliquin@bape.gouv.qc.ca

www.bape.gouv.qc.ca



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement !

Avis de confidentialité : L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement. Merci de votre collaboration.